



REPUBLIQUE FRANCAISE

N°

10

10 .04

25

Département de l'Aube

Arrondissement de Bar-sur-Aube

Communauté de
Communes de la Région
de Bar sur Aube

Nombre de
membres dont le
conseil doit être
composé : 50
Nombre de
conseillers en
exercice : 50

Date de
convocation :
28 mars 2025

DELIBERATION

CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à dix-huit heures trente, les Membres du Conseil de communauté, se sont réunis dans le lieu habituel sur la convocation de M. le Président, adressée le 28/03/2025 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présidence : Philippe BORDE, Président.

Etaient présents : ANTOINE Fabrice, AUBRY Michel, BARBIEUX Philippe, BAUDIN Claudine, BERTHIER Patrick, BOCQUET Evelyne, BORDE Philippe, BOUR Patrice, CAILLET Laurence, CRESPIEN PAIS DE SOUSA Marie-Agnès, DANGIN Anita, DEREPAIS Martine, DEROZIERES Jean-Luc, GAGNANT Thomas, GEOFFROY Mikaël, HACKEL Claude, HONERCHICK Romain, LEGER Walter, LORIN Thierry, MENNETRIER Alain, NOBLOT Christophe, PETIOT Claude, PICOD Gérard, RENARD Régis, RIGOLLOT Marie-Noëlle, VOILLEQUIN Serge, WOJTYNA Lucienne

Mandat de procuration : BORDE Odile à DANGIN Anita, DESCHARMES Michel à BORDE Philippe, GERARD Valérie à PICOD Gérard, HUBAIL Claudine à GEOFFROY Mikaël, JOBERT Didier à BARBIEUX Philippe, MAITRE Pierre-Frédéric à WOJTYNA Lucienne, MARY Patrick à CAILLET Laurence, MARY Pierre à GAGNANT Thomas, NICOLO Denis à LEGER Walter, PETIT Pascale à BAUDIN Claudine, PIOT Bernard à RIGOLLOT Marie-Noëlle, PROVIN Emmanuel à PETIOT Claude, VERRISCH Karine à BOCQUET Evelyne

Absents : CLAYES TAHKBARI Katty, DOS SANTOS Marinette, GAUCHER Guillaume, HENQUINBRANT Olivier, INGELAERE Raynald, LELUBRE David, YOT Olivier, LEMOINE Pascal, VAIRELLES Mickaël, VAN- RYSEGHEM Isabelle

Secrétaire de séance : Monsieur LEGER Walter

Membres présents.....27
Absents ayant donné mandat de procuration.....13
Absents.....10
Votants.....40

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS BUDGET ORDURES MENAGERES

Pour : 40	Contre : 0	Abstention : 0	Non participant : 0
	aucun	aucun	aucun

Rapporteur : Marie-Noëlle RIGOLLOT, 1^{ère} Vice-Présidente

Considérant que les résultats 2024 font apparaître :

- un excédent d'investissement de	226 117.86 €
- des restes à réaliser de	0.00 €
- un excédent de fonctionnement de	1 511 023.62 €

Le Rapporteur propose d'affecter comme suit ledit excédent :

- Excédent reporté section de fonctionnement	1 511 023.62 € (RF C/002)
- Excédent reporté section d'investissement	226 117.86 € (RI C/001)

Le conseil de Communauté, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'affecter les excédents reportés comme susmentionnés.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 10 avril 2025

Secrétaire de séance,



Monsieur LEGER Walter

Philippe BORDE,



Président

